

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 21 août 2017 à 20 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Madame Sylvie Bilodeau, vice-présidente
Madame Manon Aubry, commissaire
Madame Nancy Beaulieu, commissaire
Madame Nadia Cloutier, commissaire
Madame Lucie Corriveau, commissaire
Monsieur Jacques Daigle, commissaire
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent
Monsieur Jean-Philippe Hamel, commissaire parent
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absences :

Monsieur Christian Angers, commissaire
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire
Madame Réjeanne Lepage, commissaire
Madame Pascale Ramsay, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire parent

Sont également présents :

Monsieur Daniel Sicotte, directeur général
Monsieur Julien Lavallée, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du conseil des commissaires à 20 h18.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC9-343-1708

Madame Lucie Corriveau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA RÉUNION DU
28 JUIN 2017

CC9-344-1708

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de l'ajournement de la réunion du 28 juin 2017;

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lambert que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

CC9-345-1708

Madame Lucie Corriveau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente réunion, le dépôt de la correspondance suivante :

Lettre de madame Christiane Barbe, directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, en date du 3 juillet 2017, concernant la cotisation 2017-2018.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Aucun rapport.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général informe les commissaires que la présidente et les membres de la direction générale feront une visite des différents milieux afin d'accueillir les membres du personnel.

RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018 :

A) CLIENTÈLE INSCRITE AU 21 AOÛT 2017

La direction générale fait état de la clientèle inscrite au 21 août 2017 :

- Préscolaire 973 élèves (-76 par rapport au 30 septembre 2016).
- Primaire 6 234 élèves (+308 par rapport au 30 septembre 2016).
- Secondaire 4 298 élèves (+42 par rapport au 30 septembre 2016).

B) ORGANISATION SCOLAIRE

L'organisation scolaire traite actuellement les demandes spéciales et procède aux différents ajustements requis par l'évolution de la clientèle.

Des classes de maternelles et d'anglais intensif ont été ajoutés.

C) RESSOURCES HUMAINES

La mise en place des différentes mesures annoncées ont entraîné plusieurs changements. Près de 20 000 heures additionnelles de techniques en éducation spécialisés ont été ajoutées alors qu'il y a eu une baisse d'heures pour les préposées aux élèves handicapés. Nous sommes à la recherche de psychologues. Au primaire, il y avait 22 postes d'enseignants à combler ainsi que près de 70 contrats. Plusieurs listes de priorité ont été vidées. Le travail se poursuit en vue de la rentrée.

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

D) INSCRIPTIONS – FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION

GÉNÉRALE DES ADULTES

En formation professionnelle seul le programme de santé étude n'est pas offert. Tous les autres programmes ont été maintenus mais certains avec des groupes non complets.

E) ÉTAT DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Un résumé verbal présentant l'état des différents travaux d'investissement est présenté aux commissaires et commenté par la direction générale incluant les travaux de la Ville de Victoriaville sur la rue Monfette.

F) TRANSPORT SCOLAIRE

Les avis de transport des élèves réguliers ont été postés. Les avis relatifs aux gardes partagées, élèves HDAA commenceront à être traités au cours des prochains jours. Des mesures ont été mises en place pour gérer les chantiers routiers affectant le transport scolaire.

DIRECTIONS

A) AFFECTATIONS :

Le directeur général informe les commissaires des affectations suivantes :

Madame Karine Champoux est affectée temporairement à la direction adjointe de l'école secondaire Le boisé (Victoriaville) à compter du 17 août 2017 en remplacement de madame Patricia Huppé.

Madame Sophie Glazier est affectée temporairement à la direction adjointe de la Polyvalente La Samare (Plessisville) à compter du 14 août 2017, en remplacement de madame Mélanie Chabot.

RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

CC9-346-1708

ATTENDU que le décret n° 702-2017 adopté le 4 juillet 2017 par le gouvernement du Québec prévoit les montants annuels maxima de la rémunération pouvant être versés à l'ensemble des membres du conseil des commissaires d'une commission scolaire pour l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU que l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil des commissaires peut déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services qu'ils rendent à la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nadia Cloutier que la rémunération des membres du conseil des commissaires soit fixée comme suit :

- | | |
|--|-----------|
| • Membre du conseil des commissaires | 5 949 \$ |
| • Membre du conseil des commissaires et de l'exécutif | 7 312 \$ |
| • Vice-présidence du comité exécutif | 8 331 \$ |
| • Vice-présidence du conseil des commissaires | 8 331 \$ |
| • Présidence du conseil des commissaires et du comité exécutif | 23 373 \$ |
| • Budget global pour participation aux divers comités | 10 000 \$ |

Unanimentement résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

COTISATION 2017-2018 – FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES
DU QUÉBEC

La direction générale informe les commissaires de la réception de la demande de cotisation de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CC9-347-1708

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du conseil des commissaires à 21 h 09.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général